

VILLE DE VETHEUIL  
Délibération 2026-36

LE VENDREDI 17 AVRIL DEUX MIL VINGT SIX A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

**PRESENTS** : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, M. Éric Guillaume, Mme Marie-Claude CHARLES, M. Thierry DUBOIS, Mme Aurore MAGOTTEAUX, M. Didier DUFOURMANTEL, Mme Annie DUFOURMANTEL, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, M Franck BRUYELLE, M. Philippe BEUGNON, M. Philippe CHEBOT, Mme Adeline CANIS, M. Romain PANCHER, Mme Léna RENAUD

**SECRETAIRE** : Mme Dominique BARBIER -CINTRAT

date de convocation : 17/04/2026  
date d'affichage : 03/04/2026

nombre de conseillers :  
en exercice : 15  
présents : 14  
votants : 14  
quorum : 8

**ABSENTE** : Mme Alexandra VITRAC,

**PRIX DU REPAS DE CANTINE RENTREE 2026**

Le prix du repas de cantine est de 4,90 € actuellement.

Il est proposé de le modifier à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026 à 4,95 €, compte tenu des frais et charges en évolution.

Le conseil accepte à l'unanimité le nouveau tarif de 4,95 € qui sera appliqué pour les repas pris à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2026.

Le Maire  
Dominique HERPIN-POULENAT



Secrétaire de Séance  
Dominique BARBIER-CINTRAT

Envoyé le : 24/04/2026  
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le : 24/04/2026  
Publié le : 24/04/2026  
La présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours dans un délai  
de deux mois devant le Tribunal Administratif  
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.